



**MICHEL BALBUENA
PRESIDENT DE LA COMMISSION
DU CYCLISME TRADITIONNEL**

A tous les Présidents des Clubs Route

Nos réf :
MB/JC 2009/04/23

Hyères, le 23 avril 2009

Objet :
Championnats Régionaux

Mesdames et Messieurs les Présidents,

La Commission Cyclisme Traditionnel ainsi que le CTS vous rappellent que les Championnats Régionaux sont des courses protégées.

A ce titre tout coureur à **obligation** d'y participer et ce quelque que soit la catégorie d'âge.

Nous vous rappelons que les coureurs qui ne souhaitent pas participer à ces championnats pour des raisons autres que (maladie, blessure etc...) ne pourront en aucun cas participer à une autre épreuve ce jour là.

Dans le cas contraire, ils pourront se voir infliger une suspension.

Nous comptons, sans en douter, sur votre respect pour la valeur d'un Championnat Régional, ainsi que pour le travail du club organisateur.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'assurance de nos sincères salutations sportives.

Le Président,

Michel BALBUENA